

# Broyés, nos encombrants déchets voyagent en train

**GLAND** Dès cette année, 59 communes de la région économiseront des milliers de kilomètres à leurs déchets encombrants. Un changement logistique permet de réduire leur impact écologique. Explications.

PAR GEOFFROY.BRAENDLIN@LACOTE.CH

→ Finis les nombreux trajets en camion. En 2021, nos déchets encombrants prendront le train, ce qui réduira leur impact écologique! Car ils polluent même après leur passage à la poubelle. Ce changement logistique est cependant voué à résoudre ce problème.

L'entreprise Sadec (Société anonyme pour le traitement des déchets de La Côte), mandatée depuis 1994 par 59 communes de la région pour gérer les déchets, s'est associée à l'entreprise voisine Sotridec SA. Désormais, au lieu de les envoyer directement à Lausanne, elle achemine vers Gland les 2500 tonnes annuelles de déchets encombrants provenant des différentes localités pour les y broyer.

Elles y sont ensuite compactées puis acheminées en train jusqu'à l'usine d'incinération Tridel à Lausanne. «Notre projet en collaboration avec Sotridec SA résulte de deux ans de travail et nous permet

d'éviter désormais chaque année 900 voyages aller-retour en camion vers Lausanne pour les déchets encombrants, ainsi que 400 trajets vers Les Cheneviers (ndlr: l'usine d'incinération dans le canton de Genève) pour les déchets industriels», explique Didier Christen, directeur de Sadec.

Suivant le broyage, le compactage est une étape extrêmement importante. En effet, elle maximise la capacité des bennes, ces dernières pouvant contenir dorénavant en moyenne 12 tonnes de déchets encombrants, alors que, précédemment, les camions en transportaient seulement 2,9 tonnes en moyenne par chargement. A noter que cette réduction kilométrique est également profitable économiquement grâce à la réduction des coûts de transport: l'économie peut se monter en moyenne à 40 000 francs par année et par commune.

## Autre objectif: la récolte des biodéchets

Réduire la quantité de déchets et éviter par conséquent le gaspillage d'énergie est l'un des principaux objectifs de Sadec. L'un de ses prochains défis sera d'inciter les communes à récolter les biodéchets des habitants au porte-à-porte. En effet, certaines communes ne les collectent pas et de nombreux déchets alimentaires se retrouvent dans des sacs taxés destinés à l'incinération. Cette initiative permettrait une diminution des débris incinérables et une utilisation plus fréquente du compost par les agriculteurs de la région, supplantant probablement l'emploi de produits chimiques.



## 2 LE PASSAGE À LA BROYEUSE

Les déchets encombrants sont broyés dans cette machine d'une valeur de 680 000 francs. Un aimant permet de récupérer les objets métalliques dissimulés dans l'ensemble du chargement et qui pourront ainsi être par la suite recyclés.



## 1 LE DÉCHARGEMENT DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

Les déchets encombrants sont déchargés par camion sur le site occupé conjointement par Sadec et Sotridec SA, à Gland. Le transport est effectué par quelque huit transporteurs différents mandatés par chacune des 59 communes localisées dans les districts de Nyon et de Morges. Le déchargement est le début d'un long processus comprenant le broyage, le compactage et le chargement du contenu.



## 3 LE COMPACTAGE

Les déchets encombrants broyés sont ensuite poussés dans la «pelle» de la compacteuse qui les déverse dans le système. Un piston comprime alors ce contenu fraîchement arrivé dans les bennes.



## 4 CHARGEMENT DE LA BENNE SUR LE TRAIN

Une fois la benne remplie de déchets encombrants broyés et compactés (2,9 tonnes en moyenne), la compacteuse s'arrête automatiquement. Un camion vient alors chercher la benne, pour la transposer sur un wagon. Habituellement, deux trains prennent les rails chaque jour.